



# SAISON 2023 / 2024

Association subventionnée par la Ville de Saint-Maur-des-Fossés  
L'association a souscrit au contrat d'engagement républicain  
Siret 785 773 557 00042

## Bordereau d'adhésion et de cotisation aux activités Suivant les tarifs détaillés au verso

N° d'adhérent

Merci de bien vouloir faire figurer tous les renseignements souhaités le plus précisément possible.  
Cette fiche individuelle doit être signée accompagnée du règlement intégral correspondant à l'ensemble des choix de l'adhérent. Ce document représente un engagement.

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone Fixe : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

Personne(s) à contacter en cas d'accident :

\_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Médecin référent :

\_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Règlement :

(Report du montant calculé au verso)

Espèces

Chèque(s). - nombre de chèque(s) :

J'adhère aux Statuts et au Règlement Intérieur de l'Association Saint Maurienne A3A, dont j'ai pris connaissance, disponibles sur simple demande à l'accueil et affichés dans les locaux. Les tarifs détaillés au verso sont applicables du 1<sup>er</sup> septembre au 31 Août de l'année suivante. Aucun désistement ne peut être remboursé, sauf en cas de force majeure formulée explicitement et justifiée. Le montant de l'adhésion étant définitivement acquis quelles que soient les circonstances.

Les adhérents autorisent l'utilisation des supports photos, vidéos, audios, pris dans le cadre de leur activité, à des fins publicitaires ou d'informations, mais non commerciales.

En cas d'activité(s) sportive(s), je reconnais avoir été informé(e) des conditions de garantie du contrat « Dommages corporels » mis à la disposition des adhérents par la M.A.I.F., ainsi

Je ne souhaite pas d'assurance individuelle complémentaire

Je souhaite une assurance individuelle complémentaire auprès de la M.A.I.F. Le montant 2022/2023 s'élève à 14,63 € à la date où nous imprimons le montant 2023/2024 n'est pas encore connu, il vous sera précisé lors de l'inscription.

Date et signature de l'adhérent

Cachet et visa de validation de  
L'Association Saint Maurienne A3A